

plus bas que la poitrine, qu'elle comprime en la soutenant, et le *sary* ou *sari*, grande pièce de toile ou de soie, parfois transparente, qu'elles enroulent autour de la taille et rejettent coquettement sur l'épaule ou sur la tête. Ce costume gracieux, dit M. A. Grandidier, rappelle la chlamyde dont est revêtue la Diane de Gabies. Le *sary* a un bord bleu ou rouge, ou d'une autre couleur quelconque; il présente souvent à l'une de ses extrémités des dessins très compliqués. Les veuves ne portent point le *sary* de couleur. La femme dont le *sary* est sans couleur, sans ornement, et jeté négligemment sur les épaules, est de basse condition. Dans le nord de l'Indoustan, les femmes de la dernière classe ont l'habitude de porter sous le *sary* une robe courte. Les bords du *sary* sont souvent brodés. Ce n'est pas seulement cette sorte de chlamyde dont les femmes s'enveloppent pour sortir dans la rue, qui rappelle aux yeux des voyageurs les souvenirs de la statuaire antique. Les femmes sont chargées de bijoux dont elles ornent surtout leurs oreilles. Les trous des lobules ont souvent deux à trois centimètres de diamètre, où s'introduisent des ornements d'or, en forme de petites roues, que remplacent, parmi les femmes de la condition la plus infime, dans les jours de travail, de simples anneaux de feuilles roulées.

Les femmes indoues se fardent tout le corps avec de la poudre de safran; elles usent de ce fard beaucoup plus que les hommes, et c'est la principale raison de la différence apparente du derme des personnages des deux sexes qui figurent dans notre planche. La religion fait aux femmes un précepte de se mettre un petit signe noir en forme d'étoile sur le menton, un autre sur un des côtés du nez, un troisième entre les sourcils. Leurs cheveux, luisants à force d'être humectés avec l'huile de noix ou de coco, sont noués par derrière, en une masse, ou se prolongent en tresses comme les portent les danseuses. (Il n'y a que les veuves en deuil, ou les femmes punies pour quelque délit qui aient la tête rasée.) Les cheveux sont partagés sur le front par un petit bouquet de perles ou de pierres précieuses, au milieu desquelles on en voit briller une plus grosse. C'est un usage indou que de porter l'anneau nasal, et les femmes de la condition la plus modeste ont souvent au nez un anneau d'or enrichi de perles; les bracelets de coquillage, les *soumk*, ont le même caractère. Les autres bijoux qui sont communs aux Indiennes comme aux musulmanes, aux parsis et aux chrétiennes des classes ordinaires, consistent en bracelets d'argent, de cuivre, de verre en spirale ou encore d'une terre vitrifiée, dont les grains sont de diverses couleurs, noirs, verts, jaunes, etc., en bagues de cuivre d'argent ou d'or, qu'elles portent aux doigts des mains et des pieds; en colliers qui pendent de leur cou: (le *malla*, qui est indien, est le plus souvent en corail); en anneaux à la cheville du pied, dont quelques-uns sont parfois d'un très beau travail; ces cercles de métal, que l'on porte aussi à l'avant-bras et au poignet, sont souvent fort pesants. En outre des pendants d'oreilles, de la roue supportant une pendeloque, on voit encore au haut de l'oreille une grosse perle, n° 6, puis des perles descendant des tempes, et au bord du bourrelet de l'oreille un troisième bijou enrichi de perles comme la pendeloque, relié parfois par un cordon de perles à la petite coiffe dont les cheveux sont ornés. Cette coiffe, enrichie d'émaux ou brodée, est quelquefois retenue par un cordon en ferromnière. La masse des cheveux formant un chignon tombant est souvent décorée à son milieu, en dessous, par un bouton d'or en forme de petite boule. Le port des bijoux est le signe caractéristique de la femme mariée.